



HAL
open science

L'observation du passage de Vénus sur le soleil. Le voyage de Pingré dans l'océan Indien

Jean-Michel Racault

► **To cite this version:**

Jean-Michel Racault. L'observation du passage de Vénus sur le soleil. Le voyage de Pingré dans l'océan Indien. Dix-Huitième Siècle, 1990, Voyager, explorer (22), pp.107-120. 10.3406/dhs.1990.1745 . hal-03940254

HAL Id: hal-03940254

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03940254v1>

Submitted on 16 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

L'observation du passage de vénus sur le soleil. Le voyage de Pingré dans l'Océan Indien

Jean-Michel Racault

Abstract

Jean-Michel Racault : Pingré's voyage to the Indian ocean.

In view of the great scientific interest of the eclipse of the sun by Venus in 1761, the Académie des Sciences organised three distant expeditions, the least-known of which is that of the abbé Pingré to Rodrigez Island in the Mascarenes, an observation site finally decided on after lengthy discussions. His account, still unpublished, covers three subjects : firstly, the scientific investigation in which, curiously, the problem of longitude overshadows the astronomical observations ; secondly, an account of events on the trip and during the stay on Rodriguez, longer than foreseen due to Franco-British conflicts ; and thirdly a documentary report, interesting above all for what it says about the economic, political and human state of the French colonies in the Indian Ocean.

Citer ce document / Cite this document :

Racault Jean-Michel. L'observation du passage de vénus sur le soleil. Le voyage de Pingré dans l'Océan Indien. In: Dix-huitième Siècle, n°22, 1990. Voyager, explorer. pp. 107-120;

doi : <https://doi.org/10.3406/dhs.1990.1745>

https://www.persee.fr/doc/dhs_0070-6760_1990_num_22_1_1745

Fichier pdf généré le 16/05/2018

L'OBSERVATION DU PASSAGE DE VÉNUS SUR LE SOLEIL

LE VOYAGE DE PINGRÉ DANS L'OCÉAN INDIEN

Mesurer les cieux, décrire le globe terrestre : deux aspects complémentaires de l'entreprise scientifique en ce siècle où l'ambition de rendre l'ordre du cosmos intégralement pénétrable à l'esprit humain va de pair avec le souci d'inventorier, de classer et de nommer tout ce que peuvent recéler les cantons les plus reculés de la planète. Initialement imposés par les exigences purement techniques de l'observation astronomique, les périple scientifiques trouvent ainsi dans l'encyclopédie botanique, zoologique ou humaine que déroulent leurs étapes une justification apparemment secondaire, mais qui souvent fournit la matière principale des relations publiées par les savants à leur retour. Tel fut le cas, parmi d'autres expéditions analogues de diverses nationalités, des trois missions lointaines organisées en 1761 par l'Académie des Sciences à l'occasion du premier passage de Vénus sur le disque du soleil, celles de Chappe d'Auteroche ¹, de Le Gentil de la Galaisière ² et enfin de l'abbé Pingré ³, dont le *Voyage à Rodrigue*, inédit à ce jour, se présente en trois versions : un journal de bord (Bibliothèque Sainte-Geneviève, ms. 1803), vraisemblablement rédigé sur place pour la plus grande partie ; une seconde mouture (*ibid.*, ms. 1804) abondamment raturée, écrite aux alentours d'août 1763 comme l'indique une note (p. 352) ; enfin, une copie au net d'une autre main (Service Historique de la Marine, cote

1. J. Chappe d'Auteroche, *Voyage en Sibérie fait par ordre du Roi en 1761* [...] (Paris, 1778).

2. G. J. H. J. B. Le Gentil de la Galaisière, *Voyages dans les mers de l'Inde, faits par ordre du Roi, à l'occasion du passage de Vénus sur le disque du Soleil, le 6 juin 1761, et le 3 du même mois 1769* (Paris, 1779-1781).

3. Sur le voyage de Pingré, voir Jacques Vivielle, « La Mission du chanoine Pingré à l'île Rodrigue en 1761 », *Communications et mémoires de l'Académie de Marine* (1925), IV, 2, p. 4-34, et Alfred North-Coombes, *The Island of Rodrigue* (Port-Louis, Île Maurice, 1971), p. 47-52.

SH 158 (2537)⁴), à laquelle renvoient nos références. Plus encore que ses deux confrères, Pingré évacue de sa relation, au profit du récit événementiel, du reportage géographique et de la description naturaliste, la finalité « technique » d'une expédition dont il convient pourtant de préciser les enjeux, les phases de préparation et le déroulement.

Il s'agit de l'un des plus considérables parmi les projets de recherche du 18^e siècle, le premier en tout cas qui ait mobilisé toute l'Europe savante et suscité une véritable coopération internationale, d'autant plus remarquable en l'espèce que son déroulement s'est trouvé coïncider avec la Guerre de Sept Ans. Lorsque Vénus passe entre le soleil et la terre, elle apparaît sur le disque de l'astre sous l'aspect d'une tache noire qui traverse sa surface d'Est en Ouest en une durée variable selon le point d'observation choisi. Le phénomène obéit à un double cycle, de huit ans pour la phase brève, de plus d'un siècle pour la longue. Les passages précédents, en 1631 et 1639, n'avaient donné lieu qu'à une seule observation (Horrox et Crabtree, 1639). Au siècle suivant, H. Woolf⁵ en dénombre 120, en majorité françaises, effectuées dans 62 stations pour le premier transit, celui du 6 juin 1761, et 150 à l'occasion du second, le 3 juin 1769, l'Angleterre prenant cette fois la première place. Ce spectaculaire regain d'intérêt pour un événement astronomique relativement bien connu (dès 1629, Kepler en avait indiqué les dates) s'explique par la découverte de son véritable enjeu scientifique. En 1677 d'abord, puis surtout dans divers mémoires des *Philosophical Transactions* de la Royal Society publiés de 1691 à 1716, Halley avait montré que les passages des planètes Mercure et Vénus sur le disque du soleil permettaient d'en calculer la parallaxe, et par conséquent de déterminer la distance du soleil à la terre ; comme le note l'*Histoire de l'Académie* pour 1757, « presque toute l'astronomie suppose cette distance connue »⁶, puisque c'est d'elle que découlent les valeurs des orbites planétaires, des masses, des densités et des volumes

4. Je dois la connaissance de ce manuscrit à l'obligeance de M. Jean-Pascal Le Goff.

5. Harry Woolf, *The Transits of Venus. A Study of 18th Century Science* (Princeton, 1959). Voir aussi Edmond Dubois, *Les Passages de Vénus sur le disque solaire considérés du point de vue de la détermination de la distance du soleil à la terre. Passage de 1874. Notions historiques sur les passages de 1761 et 1769* (Paris, 1873).

6. *Histoire de l'Académie royale des Sciences. Année 1757. Avec les Mémoires de Mathématique et de Physique pour la même Année, tirés des Registres de cette Académie* (Paris, 1762), p. 96.

de tous les corps célestes. On comprend donc que « jamais peut-être phénomène astronomique n'[ait] été attendu avec autant d'impatience, ni observé avec autant de soin que celui-ci »⁷ : cet événement que l'Académie place « au nombre des époques mémorables pour l'humanité »⁸ doit parachever la construction newtonienne en complétant par des données quantitatives sûres les lois dynamiques du système du monde résultant des *Principia*.

Dans son mémoire de 1716, Halley avait proposé une méthode de calcul de la parallaxe, supplantée toutefois par celle de Delisle⁹, qui exigeait une détermination très précise de la longitude de la station, problème infiniment délicat jusqu'à l'avènement de l'ère du chronomètre de marine. Attendus par certains avec espoir, les passages de Mercure, en 1723 et 1753, se révélèrent décevants ; mais ils servirent de répétition générale pour l'événement jugé décisif de 1761, perçu comme « un de ces moments précieux, dont l'avantage, si nous le laissons échapper, ne saurait ensuite être compensé, ni par les efforts du génie, ni par la constance des travaux, ni par la magnificence des plus grands Rois »¹⁰. Delisle coordonne l'ensemble des opérations sur le plan international et établit une « mappemonde » qui indique pour chaque point du globe les zones de visibilité et l'horaire précis du phénomène, autorisant ainsi le repérage instantané des meilleurs sites. La destination des deux premières expéditions est vite décidée : Chappe d'Auteroche, sur l'invitation de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, se rendra à Tobolsk, en Sibérie ; de son côté, Le Gentil, après s'être de sa propre initiative ménagé les appuis nécessaires¹¹, s'embarque pour Pondichéry dès le 26 mars 1760, sans attendre semble-t-il son ordre de mission officiel, ce qui pourrait expliquer le silence des académiciens sur son voyage¹². En revanche, la troisième, confiée à Pingré, suscite de longs débats. Chabert suggère, sur la foi d'une relation espagnole d'Alvaro Bendaño de Neyra, une île de la Mer du Sud (les Marquises ?) ; proposition récusée par Lalande, qui souligne que l'archipel n'a jamais été reconnu depuis 1595 et recommande plutôt la

7. *Histoire et Mémoires*, année 1761 (Paris, 1763), p. 98.

8. *Histoire et Mémoires*, année 1757, p. 77.

9. Voir Joseph-Nicolas Delisle, *Sur la méthode de déterminer la parallaxe du soleil* (Manuscrits Delisle, Observatoire de Paris, A 6, 8 (60, 3, B)).

10. Lalande, dans *Histoire et Mémoires*, année 1757, p. 250.

11. Notamment ceux du comte de Saint-Florentin et du contrôleur général Silhouette.

12. Il n'est pas mentionné dans le volume d'*Histoire et Mémoires* pour 1761, qui dresse un premier bilan des résultats.

côte de Cafrerie ; ce qui rejoint d'ailleurs un autre mémoire de Chabert en faveur des établissements portugais de Benguela ou de Luanda ou, à défaut, des comptoirs hollandais de la côte de Guinée : Saint-Georges de la Mina, Juida, les îles du Prince ou de Saint-Thomas, etc. (respectivement dans *Histoire...*, année 1757, p. 49-51, 222-250, 43-49). Mais les premiers offrent un double inconvénient : ils ne peuvent être atteints qu'en passant par le Brésil, avec le risque de manquer l'observation ; d'autre part, la région passe pour malsaine. D'où, après des négociations sans résultats, l'option finale en faveur d'une terre française, car « toutes choses égales, un Français doit souhaiter de pouvoir observer dans des établissements français, où rien ne peut lui manquer de tout ce qui contribue au succès de ses recherches » (*ib.*, p. 92). Ce fut la petite île (110 km²) de Rodrigues, située à 350 milles à l'Est de l'Île de France, dont elle était une dépendance administrative. Le choix, apparemment surprenant, d'une station très écartée, sur laquelle n'existait aucune infrastructure susceptible de favoriser l'observation, s'explique mieux si l'on tient compte de l'ensemble des contraintes scientifiques, climatiques, mais aussi diplomatiques ou d'intendance pesant sur l'opération. Le rapport de l'Académie ne voit dans cette localisation que des avantages : le passage y est visible dans sa totalité, la météorologie en principe favorable, le ciel étant dégagé en juin, le climat plus sain qu'en Afrique — ce qui n'empêcha pas Pingré de demander et d'obtenir que lui fût maintenu l'aide-astronome Thuillier, qu'on lui avait adjoint dans le premier état du projet pour le relayer en cas de maladie ou de décès. Autre avantage : « on était sûr d'y arriver à temps sur les vaisseaux de la Compagnie des Indes, sans être obligé d'attendre le succès d'une négociation dans les cours étrangères » (*ib.*, p. 93). Enfin, à défaut d'être considérée comme une possession présentant une valeur intrinsèque, Rodrigues avait acquis une nouvelle importance en tant que repère de navigation à une époque où la « route des îles » passant par les latitudes élevées au Sud commençait à concurrencer sérieusement dans le commerce de l'Inde l'ancienne voie du Canal de Mozambique : les navires devaient la reconnaître avant d'obliquer vers l'Île de France, et l'occasion était ainsi donnée d'en déterminer précisément la longitude.

C'est justement à la question des longitudes qu'est lié le nom d'Alexandre-Gui Pingré (1711-1796), auteur d'une série d'almanachs nautiques destinés à en faciliter le calcul (*L'État du ciel*, 1754-1757), plus tard associé, de 1767 à 1772, à divers voyages d'étude, d'abord avec Messier, pour le compte du marquis de

Courtanvaux, puis avec Fleurieu, enfin avec Borda et Verdun de la Crenne, pour mettre à l'épreuve les chronomètres construits par Leroy et par Berthoud¹³. Ecclésiastique comme ses confrères Chappe et Le Gentil, Pingré semble avoir trouvé dans son activité scientifique au sein de l'Académie, où il fut élu correspondant (1753) puis associé libre (1756), une certaine assise sociale et un appui efficace face à la méfiance de ses supérieurs. L'énorme masse de ses manuscrits, presque tous déposés à la Bibliothèque Sainte-Geneviève (il fut le bibliothécaire de l'abbaye du même nom), permet de se faire une idée de la diversité de ses intérêts : ils couvrent à peu près tous les domaines, depuis la théologie jusqu'à la poésie, en passant par la critique historique, les traductions d'auteurs latins et les traités maçonniques. Conformément aux règles habituelles du genre, le *Voyage à Rodrigue* fait alterner deux modalités de présentation, l'une à dominante narrative, l'autre descriptive. Le journal de bord, utilisé pour les trajets maritimes, est orienté vers un récit événementiel tributaire du déroulement chronologique des faits, encore qu'y figurent également des développements scientifiques plus autonomes et parfois des anecdotes rapportées. Il est relayé par les descriptions en forme des lieux d'étapes, Rodrigues, l'Île de France et l'Île Bourbon, où l'ordre d'exposition n'est plus tributaire du vécu personnel du voyageur, mais obéit aux rubriques d'un plan d'investigation rationnel : histoire, géographie, géologie, botanique, etc. Le statut intermédiaire qui est alors celui de la relation de voyages, aux frontières du compte rendu didactique et du récit d'aventures vécues, ne lui permet pas d'ignorer les exigences propres de la littérature de divertissement à laquelle malgré soi elle se rattache. Enquête scientifique, narration d'agrément et reportage documentaire, tels sont donc les trois axes que l'on peut distinguer dans l'ouvrage.

Curieusement, l'auteur en a éliminé à peu près complètement ce qui était l'objet premier de son expédition, évoqué seulement par une note en forme de repentir non suivi d'effet : « Il me semble qu'il faut au moins citer ici l'observation du passage de Vénus » (p. 160). On en trouve cependant un récit détaillé dans une ébauche de rédaction du *Voyage*¹⁴, ainsi qu'un compte rendu

13. Voir Pingré et Messier, *Journal de voyage de M. le Marquis de Courtanvaux sur la frégate L'Aurore* (Paris, 1768), ainsi que Borda, Pingré, Verdun de la Crenne, *Voyage fait par ordre du Roi en 1771 et 72 en diverses parties de l'Europe, de l'Afrique et de l'Amérique* (Paris, 1778).

14. Elle a été réunie au manuscrit 1804 de la Bibliothèque Sainte Geneviève, où elle occupe les pages 501 à 520.

scientifique dans les *Mémoires* de l'Académie pour l'année 1761. Pingré y laisse entrevoir les difficultés matérielles rencontrées dans cette île où « il n'y avait ni maçons ni menuisiers », si bien qu'il dut établir son observatoire en plein air « dans l'enfoncement de François Leguat » (site de l'actuelle capitale de Port-Mathurin) en utilisant quatre grosses pierres pour prendre la hauteur des astres avec le quart de cercle et deux mâts pour soutenir les lunettes. Quant aux pendules et autres appareils, ils trouvèrent un abri précaire dans un appentis voisin ; « encore n'y étaient-ils pas trop à l'abri du vent, de la poussière, et des insultes des enfants » (p. 414). Au matin fatidique du 6 juin 1761, le temps est incertain et le restera jusqu'à la fin de l'observation, un peu avant 13 heures. A 6 heures 45, le soleil se découvre un moment, alors que le phénomène est déjà commencé ; toutefois, si des éclaircies permettent de déterminer l'instant du contact intérieur de la planète avec le disque solaire à son entrée et à sa sortie, l'observation des contacts externes est gênée par les conditions météorologiques. Le silence observé dans le manuscrit sur ce qui était pourtant la justification essentielle du voyage témoigne sans doute d'une déconvenue inavouée qui, du reste, fut à l'heure des bilans celle de tous les participants à une entreprise scientifique dont on avait sans doute trop attendu (voir H. Woolf, p. 145-149). Pingré est en revanche plus prolixe sur un autre aspect, plus secondaire pourtant, celui des longitudes à la mer. Pour chaque jour, sur les deux itinéraires, il note scrupuleusement températures, caps suivis, direction et force des vents et surtout coordonnées géographiques, confrontant aux positions estimées celle obtenues par le calcul. Pionnier dans ce domaine, il s'est astreint à l'aller à appliquer les formules de calcul de la longitude de l'abbé de la Caille par l'observation des distances de la lune au soleil et aux étoiles fixes, expérimentant au retour sa propre méthode, exposée dans *L'État du ciel*, qui fait appel aux hauteurs de la lune et aux angles horaires. Si, assure Pingré, « en montrant l'utilité de ma méthode, je ne prétends pas faire regarder l'autre comme inutile » (p. 267), certaines allusions, ainsi d'ailleurs que le témoignage contemporain de Le Gentil (ouvr. cit., p. 382-383), laissent entrevoir entre les deux savants une compétition ancienne : à la hauteur des Açores, Pingré a la satisfaction de rectifier une erreur d'estime de 7 degrés, ce qui le venge du « ton absolument décisif dont feu M. l'abbé de La Caille avait condamné [sa] méthode de trouver des longitudes en mer » (p. 285). Reste, quelle que soit la technique utilisée, l'inconvénient d'une procédure complexe que le capitaine Marion-Dufresne juge « au-dessus de la portée des

marins » ; mais, objecte Pingré, « le moindre usage rendrait en peu de temps ces calculs familiers et les ferait paraître plus faciles que la division arithmétique » (p. 74).

Si les développements proprement scientifiques n'occupent dans le manuscrit qu'une place mineure, il n'en va pas de même des éléments narratifs qui permettent de faire du journal de bord une véritable relation de voyage, et parfois un récit d'aventures. Certes, la vie quotidienne à bord du *Comte d'Argenson*, vaisseau de la Compagnie des Indes sur lequel Pingré s'embarque à Lorient en janvier 1761, est singulièrement monotone. L'auteur note soigneusement ce qui en forme l'ordinaire : les « sabbats » et « tinta-marres » nocturnes provoqués par les jeunes officiers qui troublent son repos, les crises de goutte ou les « tributs » (désignation euphémique des effets du mal de mer), la cérémonie burlesque du passage de la ligne, les maigres « curiosités » rencontrées au fil de la navigation (bonites, poissons volants, phosphorescences marines), les divertissements d'un goût douteux qui occupent l'ennui d'un interminable parcours, comme les tortures infligées aux requins capturés, mais surtout les conversations avec le capitaine Marion-Dufresne, futur explorateur des mers australes. L'incident majeur sera la rencontre, passé le Cap, du vaisseau *Le Lys*, dont le capitaine, Blain des Cormiers, arguant de l'état critique de son bâtiment, exige une conserve jusqu'à l'Île de France et interdit de débarquer l'expédition à Rodrigues comme prévu, ne craignant pas « d'anéantir d'un coup de plume toutes les dispositions que l'Académie avait faites pour tirer du passage de Vénus la plus grande utilité possible » (p. 103). Des mots sont échangés. Blain s'emporte jusqu'à menacer de jeter les astronomes à la mer ¹⁵. C'est donc le 7 mai 1761 seulement qu'ils débarquent à l'Île de France, où les accueille l'inquiétante nouvelle de la chute de Pondichéry. Après avoir sérieusement tancé le capitaine du *Lys*, le gouverneur Desforges met immédiatement à leur disposition la petite corvette *La Mignonne* pour les déposer à Rodrigues.

Ils n'y parviennent que le 27 mai, juste à temps pour préparer l'observation avec l'aide de Puvigné, commandant de l'île et chef de la petite colonie, ordinairement limitée à une quinzaine de Noirs chargés de la collecte des tortues destinées au ravitaillement des flottes de l'Inde en relâche à l'Île de France ; s'y ajoutera

15. Pour un autre éclairage sur cette affaire, voir les journaux de bord du *Comte d'Argenson* (Arch. Nat., cote 4 JJ 80 (73-74)).

bientôt, outre l'équipage de *La Mignonne*, celui de *L'Oiseau*, commandé par Julienne, gendre de Puvigné. Pingré est sommairement logé dans un appartement appartenant à ce qu'il appelle pompeusement le « gouvernement », en réalité deux pièces en torchis occupées par Puvigné et sa femme. Après le passage de Vénus, les astronomes se consacrent à l'exploration et à la triangulation de l'île en vue de l'établissement d'une carte qui ne paraît pas avoir été conservée¹⁶. Il semble qu'on ait plus tard reproché à Pingré les fâcheuses conséquences du temps ainsi consacré à une tâche que sa mission ne comportait pas. Car, le 29 juin, l'arrivée du navire anglais *Plassey* allait transformer en une robinsonnade collective de plus de trois mois ce qui aurait dû n'être qu'une brève escale. Mal défendue par six vieux canons, l'île tombe après une brève résistance. Indifférent au passeport délivré par l'Amirauté, Fletcher, le commandant du *Plassey*, exige de chacun un serment de neutralité, laisse son équipage se livrer à un pillage méthodique, s'empare de *La Mignonne* et fait brûler *L'Oiseau* avant de rembarquer, abandonnant soixante-dix hommes sans vivres et sans bateau. Une nouvelle incursion anglaise aggrave encore la situation, tandis que la discorde s'installe parmi les Français. La délivrance intervient seulement le 6 septembre, avec l'arrivée de la corvette *Le Volant*. Elle donne lieu à un singulier simulacre de reconquête militaire à l'issue duquel on dresse en bonne et due forme un acte de prise de possession au nom du Roi, cette scène d'opérette ayant pour but de délier les prisonniers de leur serment à la faveur d'une subtile argutie juridique¹⁷.

Cette fois Pingré ne s'attarde pas, en quoi il est bien inspiré : une semaine après son départ, une escadre anglaise s'empare à nouveau de l'île. Après une brève étape à l'Île de France (du 12 septembre au 17 octobre), il s'embarque pour Bourbon, où il séjourne un mois (18 octobre-20 novembre) avant de prendre le chemin du retour, sur lequel l'attendent de nouvelles péripéties. Son bateau est arraisonné par le navire anglais *La Blonde*. A la différence de Fletcher, les officiers anglais se montrent d'une affabilité charmante, ce qui fait pardonner les pillages et les insolences des matelots ; mais « de la canaille est partout canaille » (p. 290). Il n'en va pas de même du capitaine Kennedy, qui « se pique aussi de générosité », mais « a pour les morceaux d'histoire

16. La carte annexée au manuscrit 1804 semble nettement antérieure au voyage de Pingré.

17. Sur ces événements, voir le rapport de Puvigné, dans J.-F. Dupon, *Recueil de documents pour servir à l'histoire de Rodrigues* (Mauritius Archives Publications, Port-Louis, Île Maurice, 1969), p. 73-76.

naturelle précisément le même goût que Verrès témoignait autrefois pour les chefs-d'œuvre des plus habiles sculpteurs » (p 295) ; le peu que Pingré a pu sauver de sa collection n'échappera pas à la rapacité des douaniers de Lisbonne, où il arrive le 23 février 1762. Il regagnera Paris par voie de terre, le 24 mai, après une traversée du Portugal et de l'Espagne ponctuée de haltes dans des auberges démunies tristement fidèles à leur réputation. Le témoignage de Pingré sur Lisbonne, encore en pleine reconstruction après le tremblement de terre de 1755, est celui d'un homme des Lumières, sensible aux efforts d'un pouvoir « éclairé » pour réformer, apparemment sans grands résultats, une nation superstitieuse soumise à un clergé omniprésent et ignare. Certes le temps n'est plus où les « Padres » des ordres mendiants s'introduisaient en parasites jusque dans les maisons les plus pauvres, si bien que « le mari, la femme, le Padre et les enfants prenaient leur repos presque pêle-mêle » (p. 307). Mais les commerçants doivent encore protéger leurs boutiques contre les visites nocturnes de « Padres » faméliques ; les flagellations, processions et autres « momeries » encombrant toujours les rues, et plusieurs condamnés ont été conduits au bûcher lors du dernier autodafé, celui de 1761. Contrastant avec l'abandon agricole des plaines de l'Alentejo, l'apparente prospérité commerciale de Lisbonne est le fait des étrangers — ils forment près du tiers de la population de la ville —, non des Portugais, dont Pingré trace un portrait peu sympathique que la tension régnant alors entre la France et le Portugal, allié de l'Angleterre, peut contribuer à expliquer.

Quant à la description des trois Mascareignes, elle comble un vide. Les témoignages des voyageurs sont en effet à peu près inexistant, si l'on excepte celui de Le Gentil, pour la période comprise entre la relation au reste décevante de l'abbé de La Caille¹⁸, dont le séjour remonte à 1753, et celui que Bernardin de Saint-Pierre effectua à l'Île de France de 1768 à 1770 (*Voyage à l'Île de France*, Paris, 1773). Encore leur description de Bourbon est-elle très rudimentaire, et ni l'un ni l'autre ne sont allés à Rodrigues ; pour cette dernière, le récit de Leguat, compte rendu publié en 1707 d'une aventure d'un quart de siècle antérieure, constitue la plus récente des sources imprimées disponibles¹⁹ :

18. Nicolas-Louis de La Caille, *Journal historique du voyage fait au Cap de Bonne Espérance* (Paris, 1776). La première édition semble avoir été publiée en 1763.

19. François Leguat, *Voyage et aventures de François Leguat et de ses compagnons en deux îles désertes des Indes Orientales* (Amsterdam et Londres, 1708 [post daté]).

source qui passe d'ailleurs pour suspecte, à tort du reste, ainsi que Pingré l'a reconnu sur place ²⁰. Les descriptions consacrées aux trois îles développent avec plus ou moins d'ampleur les mêmes rubriques : historique et bibliographie, géographie physique (climat, géologie, relief, hydrographie), botanique et zoologie, géographie humaine (peuplement, économie, administration, défense). Si, à son retour, Pingré a eu recours aux lumières d'Adanson pour certaines déterminations botaniques, il a également rencontré sur place divers informateurs de qualité : ainsi le naturaliste Fusée-Aublet et l'ingénieur et astronome de Séigny à l'Île de France, à Bourbon le navigateur Lozier-Bouvet, explorateur des mers australes, alors gouverneur, et de Lanux, membre du Conseil Supérieur de l'île et correspondant de l'Académie des Sciences ²¹. Partout il a dressé de méticuleux tableaux de relevés météorologiques, a recueilli des informations sur les « ouragans » qui dévastent périodiquement les îles, cherché à déterminer la nature géologique des roches. Toutefois, à Bourbon, où l'intérieur de l'île est encore très mal connu, il accepte sans sourciller des informations fantaisistes évaluant à 3 000 toises la hauteur des montagnes (la plus élevée dépasse à peine 3 000 mètres) et attribue à la fonte des neiges l'abondance des rivières ! Mais il s'intéresse surtout à la configuration des côtes et à ses incidences sur la navigation. Si Rodrigues et l'Île de France possèdent chacune deux ports naturels, Bourbon ne dispose que de deux médiocres rades foraines à Saint-Paul et Saint-Denis. Dans cette dernière localité, le débarquement s'effectue d'une manière aussi pittoresque que périlleuse à l'aide d'un pont volant d'où pend une échelle de corde ; moins agile que son jeune collègue Thuillier, Pingré se crut « pour une fois en droit de faire l'homme d'importance » afin de bénéficier du fauteuil dans lequel on hisse « les personnes de quelque considération » (p. 207), faveur qui exige une autorisation spéciale du gouverneur ! L'absence de ports est d'autant plus gênante que le relief rend difficiles les communications à l'intérieur de l'île : entre les deux principaux quartiers, ceux de Saint-Paul et de Saint-Denis, s'interpose une montagne escarpée franchissable seulement grâce à un acrobatique chemin muletier. D'où le projet de creuser à Saint-Denis un port artificiel.

20. « Cet ouvrage passe pour un tissu de fables, j'en ai trouvé beaucoup moins que je ne m'y attendais » (p. 129). Sur les problèmes d'authenticité soulevés par le récit de Leguat, voir l'introduction à notre réédition, parue sous le titre *Aventures aux Mascareignes* (Paris, 1984).

21. Franc-maçon comme Pingré, avec qui il entretient un abondant échange épistolaire, de Lanux est aussi en correspondance avec Le Gentil et avec Buffon.

Du très copieux inventaire botanique, précieux pour dater l'introduction de divers végétaux et les premières attestations de certains noms vernaculaires, on retiendra surtout, à l'Île de France, les inquiétudes suscitées par la déforestation et la raréfaction du bois d'œuvre, particulièrement préoccupantes pour la construction navale. Devant le dépérissement des forêts indigènes, Fusée-Aublet envisage de planter des forêts de chênes, arbre qu'il a réussi à acclimater dans son jardin botanique du Réduit. La faune autochtone, elle aussi, a été victime de l'homme, et plus encore des déprédations imputables aux animaux introduits, chiens, chats, singes et surtout rats, omniprésents dans toutes les îles. Il subsiste encore à l'Île de France quelques espèces de perroquets, mais les tortues de terre ont disparu, comme celles de Bourbon. C'est surtout à Rodrigues, où existait une abondante faune originale décrite dans l'ouvrage de Leguat, que le désastre écologique apparaît avec le plus d'ampleur. Perroquets, perches, lamentins, autrefois présents par milliers dans les lagons, sont devenus rarissimes. Le fameux « solitaire » de Rodrigues, cousin du dronte mauricien, est en voie d'extinction : « M. de Puvigné m'a assuré que la race n'en était pas encore détruite, mais ils se sont retirés dans les endroits de l'île les plus inaccessibles » (p. 152). Quant aux autres espèces d'oiseaux mentionnées par Leguat, « la race n'en subsiste plus depuis qu'on a peuplé cette île de chats » (*ibid.*). Les tortues de terre elles-mêmes sont intensivement exploitées²² pour leurs propriétés antiscorbutiques, voire gastronomiques : « A l'arrivée d'une corvette de tortues, les principaux de l'Île de France sont subitement atteints du mal de mer ; ils enlèvent les trois quarts de la cargaison, le reste est pour l'hôpital » (p. 134), note ironiquement Pingré.

Reste le tableau humain. Alors que Rodrigues n'est encore qu'un minuscule poste de traite dont l'avenir incertain est lié à l'exploitation déclinante des tortues, l'Île de France et Bourbon sont devenues de véritables colonies de peuplement (16 000 habitants, dont les trois quarts de Noirs pour la première, 20 000, dont 4 à 5 000 Blancs, pour la seconde) dotées chacune déjà d'une personnalité propre, mais intégrées à une *Koinè* indianocéanique où règne le métissage culturel et religieux. Ainsi, parmi la population de couleur, le respect ou la transgression des interdits alimentaires hindous distingue « chrétiens paolistes », baptisés par les

22. Les chiffres cités par La Caille — 7 à 8 000 tortues de terre sont importées chaque année (ouvr. cité, p. 239) — expliquent la fermeture du poste de traite en 1769, précédant de peu l'extinction totale de l'espèce.

missionnaires de l'église Saint-Paul de Pondichéry, et « chrétiens capouches », évangélisés par les Capucins. Tous, au demeurant, ne se font pas faute de participer aux « fêtes malabares », curieusement ignorées par le clergé local. L'esclavage constitue un autre élément unificateur de cette « civilisation des îles ». A cet égard, le témoignage de Pingré, d'autant moins suspect que l'auteur est manifestement exempt de toute position de principe abolitionniste, conduit à nuancer les propos souvent répétés sur la « douceur » relative de l'esclavage aux Mascareignes par rapport à la situation antillaise. Les châtiments prévus par le Code Noir sont strictement appliqués, mais non les dispositions qu'il institue afin d'assurer une protection minimale de la population servile ; dans une « habitation » de l'Île de France, le visiteur s'étonne de rencontrer des esclaves occupés à hacher de la paille de riz : « Il me fut répondu que leur maître, Harpagon décidé, distribuait à ses esclaves en un mois, autant de riz qu'ils pouvaient en consommer en un jour ; que la nécessité de ce sustenter les forçait de mêler de la paille hachée avec le grain, que cela était contraire aux lois, que ces lois étaient connues à l'Île de France, mais que le respect qu'on leur portait n'était point poussé jusqu'à l'observation » (p. 187). Ces mauvais traitements expliquent l'importance du marronnage : on évalue à 800 le nombre des Noirs qui se sont réfugiés dans les forêts de l'Île de France. Ils sont moins nombreux à Bourbon : les esclaves y sont moins maltraités, mais aussi les primes accordées incitent les Créoles à faire aux fugitifs une chasse « à peu près comme on la ferait à des bêtes féroces » (p. 238) que, à la différence de l'abbé de La Caille, Pingré s'abstient toutefois d'approuver ²³.

Sur ce fond qui leur est commun, les îles connaissent une situation très différente. Bourbon, où la terre passe pour « [rendre] au moins 200 pour un » (p. 217), bénéficie d'une complète autosuffisance alimentaire. On y cultive le riz, le manioc (pour l'alimentation des esclaves) et, plus surprenant, d'importantes quantités de blé. A ces cultures vivrières s'ajoutent les articles d'exportation. Si le sucre et le coton n'occupent qu'une place modeste, c'est alors l'âge d'or du café, prisé en Europe aussitôt après celui de Moka ; malgré les dégâts provoqués par le cyclone de 1751, la récolte annuelle atteint 25 000 à 30 000 balles de 105 livres. Toutefois cette culture a dû être imposée sur la base d'un quota obligatoire

23. « L'usage d'aller à la chasse des Nègres fugitifs et brigands, comme à celle des animaux sauvages, n'a rien qui puisse choquer la délicatesse européenne » (La Caille, *ouvr. cité*, p. 225).

de cinquante livres par tête d'esclave. Elle n'est acceptée qu'à contrecœur par les habitants, qui reprochent à la Compagnie des Indes de ne pas tenir en retour ses engagements : le commerce européen passe d'abord par l'Île de France, laquelle n'envoie à Bourbon que ses rebuts. Si cette dernière vit en quasi-autarcie, l'île sœur est entièrement dépendante de l'extérieur pour son approvisionnement. Les cultures vivrières y réussissent mal, l'élevage y est à peu près inexistant, les essais tentés sur le café sont un échec. On comprend alors l'état obsidional dans lequel vit l'Île de France depuis le début des guerres de l'Inde : le blocus anglais entretient la hantise d'une pénurie des vivres, d'où une interdiction provisoire de la traite des esclaves, d'ailleurs non respectée. L'état de guerre, en installant « trois autorités indépendantes, et comme jalouses l'une de l'autre » (p. 196), a également contribué à empoisonner l'atmosphère de l'île et à désorganiser son administration : la défense de la colonie a nécessité l'envoi de troupes royales (une escadre et un régiment), chaque corps disputant au gouverneur l'autorité souveraine. Ces discordes se répercutent à l'échelon inférieur : les officiers royaux méprisant cordialement ceux de la Compagnie, les « coups de soleil » — plaisant euphémisme désignant les morts par duel — font des ravages. La réforme administrative de mars 1761, qui confie le commandement de l'escadre à M. de Saint-Georges, officier de la Compagnie, et donne au gouverneur Desforges l'aval du pouvoir royal, ne semble pas avoir réellement résolu ces conflits de compétences ; comme le montre le témoignage de Bernardin de Saint-Pierre ²⁴, ils ne le seront pas davantage après le retrait de la Compagnie et la « royalisation » des îles de 1767.

Mais ce sont surtout les mentalités qui différencient les deux colonies. A Bourbon, agricole et pastorale, s'oppose l'Île de France, commerçante et même industrielle — 900 Noirs sont employés dans les forges d'un certain M. Ermance —, où agiotages et trafics de toute sorte, favorisés par la pénurie de numéraire métallique et le recours au papier monnaie, constituent le plus sûr moyen de faire fortune rapidement. Telle est la préoccupation des colons, « presque tous des Européens qui se sont transportés dans l'Île de France, dans la vue de s'enrichir ; il en est peu qui ne se proposent de retourner en Europe, dès qu'ils auront atteint cet unique but de leur désir » (p. 200). Rien d'étonnant donc si

24. Voir les ajouts manuscrits au texte publié de 1773, recueillis dans la récente édition critique du *Voyage à l'Île de France* par Robert Chaudenson (Île Maurice, 1986).

« le luxe, la débauche, l'irréligion s'[y] sont d'ailleurs introduits à un degré qu'il serait difficile d'imaginer » (p. 201). Bourbon au contraire prend dans le discours de Pingré les couleurs féneloniennes d'une utopie agraire parée de toutes les vertus : « Les habitants de Bourbon y sont nés pour la plupart, et ils comptent y mourir ; ils regardent Bourbon comme leur véritable patrie, en conséquence ils sont affectionnés à leur île, le luxe n'a point pénétré chez eux, la simplicité des mœurs de nos ancêtres semble faire leur caractère distinctif » (p. 237).

Que les mêmes oppositions, formulées en des termes identiques, reviennent pareillement sous la plume de Le Gentil (ouvr. cit., t. II, p. 666-668) et de Bernardin de Saint-Pierre ²⁵ doit inciter à quelque méfiance. Constat objectif d'une réalité sociale, ou bien dérive commune de l'imaginaire ? Dans l'antithèse sans doute un peu forcée des deux îles s'esquisse un mythe opposant à l'impure vocation commerciale de la première les vertus arcaïques de la seconde. On sait que *Paul* et *Virginie* les réunira, en transposant dans le cadre d'une île de France rêvée le modèle d'existence patriarcale des « anciens habitants de Bourbon » ²⁶. Il est assez piquant de voir Pingré, savant rassis, féru d'objectivité et toujours si attentif à ne jamais dévier des faits, s'abandonner lui aussi, fût-ce fugitivement, à l'appel des mythologies insulaires.

JEAN-MICHEL RACAULT

*Centre de Recherches Littéraires et Historiques
Université de la Réunion*

25. Voir la lettre XIX du *Voyage à l'Île de France*.

26. Voir mon étude, « De l'île réelle à l'île mythique. Bernardin de Saint-Pierre et l'île de France », dans François Moureau (éditeur), *L'île, territoire mythique* (Paris, 1989), p. 79-99.